

RECOMMANDATION

Conseil scientifique de l'Institut écologie et environnement (INEE)

Objet : interdisciplinarité opérationnelle

CS CNRS : L'interdisciplinarité ne se limite pas au CNRS aux actions de la Mission pour l'interdisciplinarité. Elle est au cœur d'un certain nombre d'UMR dont les thèmes de recherche se rattachent scientifiquement à plusieurs instituts du CNRS.

Les règles administratives internes au CNRS font que les UMR ne peuvent pas appartenir à plus d'un institut. Ceci a des conséquences tant du point de vue de leur soutien que de leur vie scientifique au quotidien et constitue un frein à l'interdisciplinarité. Le CS déplore que le CNRS apparaisse ainsi comme dix instituts distincts, alors que souvent les partenaires universitaires soutiennent parallèlement les croisements disciplinaires entre et au sein des UMR.

Cette contradiction nuit à l'action du CNRS et à son image dans le milieu scientifique. Le CS recommande que le CNRS élabore avec ses partenaires des modalités de soutien des UMR concernées permettant l'intégration de cette dimension transversale par les différents instituts.

Les laboratoires de l'INEE sont très concernés par l'interdisciplinarité. Le CSI INEE réuni le 8 février 2013 a pris connaissance de la recommandation du Conseil Scientifique du CNRS et apporte son soutien entier à la démarche consistant à développer une dimension transversale inter-instituts.

Recommandation adoptée le 8 février 2013

21 votants

Vote : 21 pour, 0 non, 0 abstention.

Jean-Pierre FERAL
Président du CS INEE

Destinataires :

Alain Fuchs, Président du CNRS

Joël Bertrand, directeur général délégué à la science

Anne Renault, directrice de la Mission pour l'Interdisciplinarité

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'institut

Bruno Chaudret, président du Conseil scientifique

Sophie Duchesne, coordinatrice de la C3N